

Réf. : PM/15004955

Lausanne, le 30 septembre 2009

Projet de révision de la loi sur les denrées alimentaires

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 1^{er} juillet 2009, le Département fédéral de l'intérieur a eu l'amabilité de consulter le Gouvernement vaudois relativement à l'objet cité en titre et nous vous en remercions vivement. Comme vous le souhaitez, nous vous faisons transmettre par courriel les remarques et propositions relatives au projet soumis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos commentaires et vous prions d'agrèer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments distingués.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pascal Broulis

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Annexe mentionnée

Copie

- Service de la consommation et des affaires vétérinaires